

Département
Meurthe et Moselle
Arrondissement
NANCY
Canton
SEICHAMPS

COMMUNE de SEICHAMPS

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

du Lundi 29 mars 2010

NOMBRE

de conseillers en exercice

29

de présents

23

de votants

28

OBJET

**Départs en retraite ou
mutations – Attribution de
cadeaux**

N°20/2010

Le Maire certifie que la convocation du Conseil Municipal a été faite le 23 mars 2010. Cet acte est rendu exécutoire par transmission en préfecture le 30 mars 2010 et affichage en Mairie le 31 mars 2010.

**Le Maire,
Henri CHANUT**

L'an deux mil dix, le lundi vingt-neuf mars, le Conseil Municipal de la Commune de SEICHAMPS étant réuni salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Henri CHANUT

Etaient présents : MM. CHANUT, CHARPENTIER, COCHE, BRZAKOVIC, INGRET, EGLOFFE, SCHNEIDER, GARCIA, BOICHE, KLOUTZ, GRANJON, GUILLAUME, KEINERKNECHT

Mmes GLESS, TREIBER, MEON, REVOL, AGOSTINI, DIONNET, LANUEL FABBRI, KRIER, MAISTRE

Etait absent : M. CLERC

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement à :

Melle WOLFARTH à M. CHANUT
Mme LEMINEUR à Mme LANUEL
Melle DIART à M. CHARPENTIER
Mme PANIS à M. GRANJON
M. LECOMTE à M. GUILLAUME

A l'unanimité, Madame Marie-Noëlle MAISTRE a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Rapporteur : **H. CHANUT**

Le régime juridique applicable aux cadeaux offerts par les communes à leurs agents quittant le service, à l'occasion d'un départ en retraite ou encore d'une mutation, n'a pas été déterminé précisément.

En conséquence, les comptables doivent se faire produire les délibérations exécutoires justifiant l'attribution de tels cadeaux.

Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal :

- D'accepter le principe de l'octroi de cadeaux aux agents quittant le service, à l'occasion d'un départ en retraite ou encore d'une mutation ;
- De fixer un **montant maximum de 150 € par agent**.

Adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour Extrait Conforme.

**LE MAIRE,
Henri CHANUT**